



Extention personnelle suite à une liquidation judiciaire

Par **muller yamina**, le **02/02/2017** à **09:36**

Bonjour,

L'entreprise que je dirigeais à fait l'objet d'une liquidation judiciaire et le liquidateur a demandé l'extension à ma personne. Mes biens immobiliers sont en passe d'être saisis mais je souhaitais savoir jusqu'où allait la saisie dans mes meubles personnels : lit, frigo, gazinière, etc. ?

Le liquidateur a dépêché un commissaire priseur pour faire l'état de mes meubles alors qu'il m'avait précisé que mes meubles me seraient laissés.

Je vous remercie de votre réponse car je suis vraiment désemparée face à cette situation déjà assez douloureuse.